



Le président de la République, Nicolas Sarkozy, en compagnie du ministre de l'Economie, Christine Lagarde, du Premier ministre, François Fillon, et du ministre du Travail, Eric Woerth.

Photo AFP

## “L'heure est grave”

Le gouvernement vient de publier son projet de loi gouvernemental et de confirmer son intention de le transmettre dès la mi-juillet à l'Assemblée nationale. Nul parti politique se réclamant de la défense des intérêts des travailleurs ne devrait esquiver la question centrale du moment : le combat pour le retrait du projet gouvernemental, qui est une véritable agression contre les travailleurs du public et du privé, saluée comme telle par le Fonds monétaire international et l'Union européenne.

Dans l'esprit du gouvernement, ce plan est la pointe avancée d'un plan global visant à couper, en moins de trois ans, l'équivalent de 100 milliards d'euros dans les dépenses sociales pour satisfaire les exigences des marchés financiers et de l'Union européenne. Dans ce contexte, le bureau national du Parti ouvrier indépendant a fait connaître, le 19 juin, une déclaration où il réaffirme son exigence de retrait du projet de loi et où il s'adresse, dans une lettre ouverte, aux dirigeants du PS, du PCF et du Parti de gauche : « *L'heure est grave. Les travailleurs sont en droit de s'adresser à vous pour vous dire : prononcez-vous clairement maintenant, tout de suite, pour le retrait du projet gouvernemental* » (lire en page 5). Alors que les travailleurs cherchent la voie de la grève interprofessionnelle pour imposer le retrait, nul doute qu'une telle position de ces partis, clairement affirmée et revendiquée, avec la mobilisation de millions de salariés, contraindrait ce gouvernement, minoritaire, qui cumule les scandales politico-financiers, à reculer.

Yan LEGOFF

Le 16 juin, le gouvernement a rendu public le contenu de son projet de loi, qu'il veut officiellement présenter le 13 juillet en Conseil des ministres.

# Retraites : le projet de loi s'en prend à tous les travailleurs

## Le contenu du projet de loi

● **L'âge légal de départ à la retraite, actuellement de 60 ans, augmenterait à raison de 4 mois supplémentaires par an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, pour atteindre 62 ans en 2018.**

● **L'âge de la retraite à taux plein (sans décote, quelle que soit la durée de cotisation), passerait parallèlement de 65 à 67 ans.**

Ces dispositions seraient appliquées aux travailleurs du privé et aux fonctionnaires, et, pour les régimes spéciaux, à compter de 2017.

Les fonctionnaires en « service actif », qui peuvent partir à 50 ou 55 ans du fait de la pénibilité de leur fonction, verraient aussi leur départ décalé de deux ans.

● **La durée de cotisation, actuellement de 40,5 annuités, passerait à 41,1 annuités en 2013** suivant les dispositions de la loi Fillon de 2003 et à 41,5 annuités en 2020.

● **Des dispositions supplémentaires sont prévues pour les fonctionnaires.**

— **Baisse du salaire net** : leur « retenue pour pension », prélevée sur leur traitement brut, passerait de 7,85 % à 10,55 % en dix ans, soit une ponction de 2,7 %.

— Les fonctionnaires (sont concernés des centaines de milliers d'entre eux, notamment des mères de famille) qui cumulaient petits salaires et durée de service réduite **ne pourraient plus bénéficier du « minimum garanti » de pension** à 60 ans, mais à 65 ans et à terme 67 ans (lire ci-contre).

— **Le droit des mères de famille** ayant élevé trois enfants à partir de la retraite anticipée au bout de 15 ans de service **serait annulé à compter de 2012.**

● **Le départ à 60 ans réservé aux invalides à 20 %** : le gouvernement se targue de prendre en compte la « pénibilité » : le droit de partir à 60 ans dans le privé serait maintenu, à condition que le salarié apporte la preuve d'un taux d'invalidité d'au moins 20 %. Ce serait un droit « individuel », « nous refusons l'approche qui consisterait par avance à fixer une liste des métiers réputés pénibles », a précisé le ministre Eric Woerth.

De son propre aveu, **cela ne concernerait tout au plus que 10 000 départs par an.**

### ÉCLAIRAGE

## Petites retraites dans la fonction publique : une pension amputée de 22,4 % pour un départ reculé de 7 ans !

### Une étude de Michèle Simonnin

Les fonctionnaires relèvent d'un régime spécial de retraite prévu par leur statut. Les règles en sont fixées dans le Code des pensions civiles et militaires, dont l'article L17 prévoit, pour ceux qui ont travaillé un certain nombre d'années, un minimum garanti de pension dès qu'ils atteignent l'âge d'ouverture des droits (aujourd'hui 60 ans) même s'ils n'ont pas tous leurs trimestres. Ce sont les fonctionnaires de catégorie C (les plus petits salaires). Ils sont très nombreux : par exemple, près de la moitié (46,3 %) des fonctionnaires territoriaux ayant pris leur retraite en 2008 ont bénéficié

de ce minimum garanti. Ce sont tout particulièrement les femmes qui avaient interrompu leur carrière pour élever leurs enfants.

Avant la loi Fillon de 2003, ce minimum garanti correspondait à 995 euros après 25 ans de service. Déjà mis à mal par la loi de 2003, le projet Sarkozy-Woerth lui porterait un coup fatal.

Le projet de loi du gouvernement (article 19) prévoit en effet que le bénéficiaire du minimum garanti n'interviendrait que si l'agent a une carrière complète (tous régimes d'affiliation confondus) ou à l'âge d'annulation de la décote, qu'il veut porter à 67 ans en 2023.

### EXEMPLE : UNE FEMME DE SERVICE AYANT ÉLEVÉ DEUX ENFANTS

Prenez le cas d'une femme fonctionnaire qui a deux enfants et perçoit un traitement mensuel brut de 1 500 euros (1 250 euros net) lors de son départ à la retraite après 23 ans de service.

— **Partant en retraite en 2003**, elle aurait bénéficié du minimum pour 25 ans compte tenu des deux ans de bonification pour enfants et perçu une pension brute mensuelle de **995 euros**.

— **En 2010**, ses enfants ne sont plus pris en compte dans le droit au minimum de pension (du fait de la loi Fillon de 2003) calculé sur 23 ans. Il lui manque plus de vingt trimestres.

La décote est donc au maximum, soit 25 %, mais elle est encore annulée par le maintien du minimum garanti réduit. **Elle percevra 829 euros**.

— **En 2020**, elle ne pourrait plus bénéficier du minimum de pension et subirait donc une décote de 25 % si elle veut partir avant 67 ans. **Elle percevrait seulement 476 euros à 62 ans et 634 euros à 66 ans** (67 en 2023), soit moins que le minimum vieillesse.

Et le gouvernement ose écrire dans l'exposé des motifs du projet de loi qu'il « a résolu exclu toute baisse des pensions » pour ne pas remettre en cause le rôle protecteur de la retraite !

## Des syndicats FO et CGT revendiquent dans l'unité le retrait du projet gouvernemental

Au lendemain de la publication du projet de loi gouvernemental sur les retraites, des sections syndicales FO et CGT, notamment, au plan local et départemental, prennent position pour le retrait et posent la question de la grève interprofessionnelle pour y parvenir.

**Déclaration publique des syndicats FO COM et CGT PTT d'Eure-et-Loir réunis le 18 juin 2010**

### “Retrait du plan Sarkozy-Fillon de destruction des retraites !”

Y a-t-il une autre solution que de préparer la grève interprofessionnelle ? Le gouvernement vient de rendre public l'avant-projet de loi sur la « réforme » des retraites. Il s'agit d'un recul sans précédent, qu'on en juge : l'âge de départ en retraite est repoussé à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011 sur un rythme accéléré de quatre mois par an, pour atteindre 62 ans en 2016 (ceux qui auraient dû partir à 60 ans en 2016 partiront en 2018 à 62 ans). Le nombre d'années de cotisation pour avoir la retraite à taux plein, qui était encore dans la fonction publique en 2003 de 37,5 annuités, passe à 41 ans en 2012 et 41,5 en 2020. Ces différentes mesures et d'autres vont aussi toucher les jeunes. Car d'ici 2016, c'est plus d'un million d'emplois qui ne leur seront pas ouverts parce que leurs parents devront travailler plus longtemps. Pour les fonctionnaires, la cotisation passera de 7,85 % en 2010 à 10,55 % en 2020, avec, à la clé, une perte de salaire net. Le dispositif de départ anticipé pour les femmes ayant eu trois enfants disparaît. On pourrait citer d'autres mesures, tout aussi réactionnaires.

Ce gouvernement, qui arrose les banques à tout va de plusieurs centaines de milliards, a décidé de saigner le peuple travailleur pour satisfaire les boursicoteurs et les grands actionnaires. C'est inadmissible ! Rien n'est négociable, ce plan doit être retiré. C'est la base de l'unité ! Il s'agit de la défense de nos droits, mais aussi de tout l'édifice social républicain construit à la Libération par nos aînés. Nous nous prononçons pour que nos confédérations appellent à la grève interprofessionnelle.

**Motion des sections SNFOLC, SNETAA, SDEN-CGT du lycée professionnel Lazare-Ponticelli (Paris, XIII<sup>e</sup> arrondissement)**

### “Pour imposer au gouvernement qu'il ne touche pas à nos retraites : grève interprofessionnelle dans l'unité public-privé !”

Le 15 juin, dans l'unité de nos sections syndicales, nous avons fait grève et manifesté contre tout allongement de la durée de cotisation, pour le maintien de l'âge légal du droit à la retraite à 60 ans et le maintien du Code des pensions.

Le lendemain, le gouvernement a rendu public son avant-projet de loi : — l'âge légal de départ à la retraite est repoussé à 62 ans ; — l'allongement de la durée de cotisation est confirmé ; — le droit à la retraite à taux plein passe de 65 à 67 ans ; — notre cotisation de retraite augmente de 2,7%.

Nous n'acceptons pas ces atteintes à ce droit fondamental qu'est la retraite.

Nous disons : retrait de ce projet de loi.

Nous sommes tous concernés, public et privé.

Pour bloquer le pays et imposer au gouvernement qu'il ne touche pas à nos retraites, il n'y a qu'un moyen : la grève interprofessionnelle dans l'unité public-privé !

**Appel des syndicats CGT-Finances publiques, FO-DGFIP (1) et Union Snui-SUD-Trésor Solidaires (extraits)**

### “Les journées d'action à répétition ont démontré leurs limites”

Les syndicats Union Snui-SUD-Trésor Solidaires, CGT-Finances publiques, FO-DGFIP de Vendée appellent tous les personnels des deux filières à s'unir sur les revendications :

— pour le maintien du droit au départ à la retraite à taux plein à 60 ans ; — contre tout allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une pension à taux plein ; — pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires d'Etat et le maintien des six derniers mois.

Les sections de Vendée des syndicats Union Snui-SUD-Trésor Solidaires, CGT-Finances publiques, FO-DGFIP considèrent que les journées d'action à répétition ont démontré leurs limites pour faire aboutir les revendications.



Dans la manifestation nationale de la confédération FO pour le retrait du projet de loi gouvernemental, le 15 juin.

Photo 10

Elles estiment que seule la grève générale interprofessionnelle sur ces revendications clairement exprimées permettra de faire reculer le gouvernement.

Elles appellent tous les agents à se mobiliser sur ces revendications.

(1) DGFIP : Direction générale des finances publiques.

**Entreprise Sealed Air (Eure-et-Loir)**

### “Début septembre, un appel à la grève interprofessionnelle est indispensable”

Après l'annonce du gouvernement de modifier la loi concernant la retraite, Force ouvrière Sealed Air, la CGT Sealed Air prennent la position suivante :

— Pas touche à nos retraites.  
— Pas de report de l'âge de départ.  
— Aucun allongement de la durée de cotisation.

Pour casser nos retraites, le gouvernement soumet sa loi à l'Assemblée nationale à partir du 7 septembre 2010. Début septembre, un appel à la grève interprofessionnelle est indispensable pour imposer le retrait du projet de loi.

**Motion des personnels et des sections syndicales SE-UNSA, SNLC-FO, SNALC, SNES-FSU, Sud-Education, SDEN CGT du collège Janvier (Amiens)**

### Une seule solution pour bloquer le gouvernement

Les personnels du collège Janvier (Amiens), syndiqués et non-syndiqués, avec les sections syndicales SE-UNSA, SNLC-FO, SNALC, SNES-FSU, Sud-Education, SDEN CGT, ont pris connaissance du projet de réforme des retraites du gouvernement.

Ils demandent :

— maintien de l'âge légal à 60 ans ;  
— pas d'allongement de la durée de cotisation ;  
— maintien du Code des pensions civiles et militaires ;  
— aucune augmentation du taux de cotisation.

Ils considèrent une seule solution pour bloquer le gouvernement : un appel franc à la grève interprofessionnelle public-privé, dans l'unité des organisations syndicales, pour le retrait immédiat du projet du gouvernement sur les retraites.

Adopté à l'unanimité.

## ÉDITORIAL

### “Ne pas céder aux pressions”

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

“**L**a confiance des marchés et par conséquent la croissance bénéficieront des actions décisives, (parmi lesquelles — NDLR) la maîtrise des dépenses sociales (...), les mesures de rigueur (...), la réduction des effectifs des fonctionnaires (...), la réforme des retraites et du système de santé (...). Une réforme des retraites visant à repousser l'âge effectif de départ à la retraite, des mesures concrètes devant être dévoilées sous peu (...). Il convient toutefois de résister aux pressions.”

Qui réclame ainsi la contre-réforme des retraites pour rassurer les « marchés » ? Qui enjoint de ne pas céder aux « pressions » de la classe ouvrière ? Le Fonds monétaire international. Quand ? Le 15 juin. Le jour même où des dizaines de milliers de travailleurs défilent à Paris sur le mot d'ordre : retrait du projet gouvernemental ! Le jour même où le gouvernement Sarkozy-Fillon annonce son plan destructeur (lire page 2). Le FMI est dans son rôle : représenter les intérêts de la classe capitaliste, en particulier nord-américaine. Son message est clair : gouvernement français, ne cédez pas à la classe ouvrière !

Mais qui dirige le FMI ? Un certain Dominique Strauss-Kahn. Entre deux séances à Washington, il est aussi, paraît-il, l'un des principaux dirigeants en France du Parti socialiste. Donc, on peut être dirigeant du Parti socialiste et revendiquer le rôle de briseur de grève, et se ranger dans le camp du gouvernement Sarkozy !

Certes, Strauss-Kahn n'est pas à lui seul le Parti socialiste. Mais le Parti socialiste s'est-il démarqué de ses propos ? Les a-t-il condamnés ? D'aucune manière. Strauss-Kahn approuve le plan Sarkozy ; Martine Aubry s'y « oppose »... à sa façon : « Le PS va combattre le projet (du gouvernement) et proposer un projet. » Combattre, proposer... mais surtout : ne pas exiger le retrait !

N'est-ce pas là pourtant la question centrale ?

« Continuer à refuser d'exiger le retrait reviendrait à donner un feu vert au gouvernement pour qu'il impose sa contre-réforme. Cela ne se peut pas ! », lit-on dans la lettre ouverte adressée aux dirigeants du PS, du PCF, du Parti de gauche à l'initiative du Parti ouvrier indépendant.

Lettre ouverte qui se poursuit ainsi : « Dirigeants du Parti socialiste, du Parti communiste français, du Parti de gauche, l'heure est grave. Les travailleurs sont en droit de s'adresser à vous pour vous dire : prononcez-vous clairement. Assez de déclarations sur les réformes souhaitables, les contre-projets ! Assez de déclarations d'intention pour 2012 ! Un seul mot d'ordre : retrait du projet de loi Sarkozy-Fillon-Woerth sur les retraites (...). Dirigeants du PS, du PCF et du Parti de gauche, il n'est qu'une urgence : non pas aider le gouvernement à faire passer son projet meurtrier, mais prendre position tout de suite, nettement, sans aucune condition, maintenant et tout de suite, pour le retrait du projet gouvernemental » (1).

(1) Deux jours après la publication de cette lettre ouverte, on lit dans *L'Humanité* (22 juin) une tribune signée entre autres de Pierre Laurent (PCF), Martine Billard (Parti de gauche), Razzi Hammadi (PS) et Olivier Besancenot (NPA), qui se termine ainsi : « Aussi n'y a-t-il pas d'autre solution pour les salariés que de se mobiliser afin que le projet du gouvernement soit retiré. » Pour la première fois, donc, le retrait est évoqué par ces personnalités, à titre individuel..., comme un objectif de mobilisation pour les salariés. Mais que font les partis ? Les travailleurs sont en droit de poser la question : trêve de bavardages, est-ce que, oui ou non, vos partis prennent position pour le retrait du projet de loi ?

## SYNDICATS

# La position des dirigeants des confédérations syndicales après la publication du projet de loi

## Ils ont dit

A propos des dernières déclarations des dirigeants syndicaux.

Laurence Fayard

**- Vendredi 18 juin, 8 h 53, une dépêche de l'AFP annonce qu'interviewé le matin même sur RTL, Bernard Thibault a déclaré à propos du projet de loi gouvernemental sur les retraites :** « On n'est pas du tout sur une logique d'amendements », mais de « retrait » du texte, « il ne faut pas que cette réforme soit adoptée et entre en vigueur, c'est ça l'objectif numéro 1 ».

**- Vendredi 18 juin, 14 h 42, l'AFP publie un rectificatif à cette dépêche :** « Revoici la dépêche avec le 4<sup>e</sup> paragraphe clarifiant les propos de M. Thibault, qui n'a pas prononcé le mot de "retrait" comme indiqué par erreur. » Au cours de l'interview à RTL, Bernard Thibault appelle notamment la confédération FO à « jouer collectif » à propos de la journée d'action du 24 juin, argumentant ainsi : « Un des motifs d'échec de l'équipe de France (de football — NDLR), c'est de ne pas avoir joué collectif (...). Il faut que nous réunissions nos forces quelles que soient nos différences (...). »

**- Samedi 19 juin : Les responsables de la CGT, de la CFDT, de FO, de la CFE-CGC et de l'UNSA participent ensemble à une émission sur France Inter.** Au cours de l'échange, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, interpellé par ses homologues, déclare : « Il ne suffit pas d'être sur sa chaise et de sauter comme un cabri en disant "Unité, unité, unité" pour que ça marche ou de dire qu'il faut du collectif pour que ça marche, il faut qu'on soit précis. » « Quand on a gagné en 2006 ensemble (contre le CPE — NDLR), il y avait un mot d'ordre précis auquel tout le monde s'est tenu, c'est le retrait. On est pour le retrait du texte. Je ne sais pas si Bernard est d'accord avec moi », glisse-t-il à l'adresse du leader de la CGT, Bernard Thibault, qui ne répond rien...

**- Lundi 21 juin : François Chérèque, le leader de la CFDT, fidèle à lui-même, déclare, après avoir**

fait accepter par son congrès, à une courte majorité, le principe d'un nouvel allongement de la durée de cotisation : « Il faut faire une réforme (...) sur des choix autour de 60 ans qui tiennent compte des inégalités, notamment pour ceux qui ont commencé à travailler jeunes. »



Des « choix autour de 60 ans » ? François Chérèque semble soudain avoir abandonné son refus de « la remise en cause des 60 ans », et ce, au moment où la principale mesure du projet de loi gouvernemental consiste dans le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans !



**- Pour la FSU, « les annonces gouvernementales sur la réforme des retraites constituent un projet de régressions sans précédent, à la fois brutal et injuste. »** Après un long développement, elle conclut ainsi son communiqué : « Seule une mobilisation massive et résolue peut permettre d'obtenir le retrait de ce projet » (communiqué du 16 juin).



**- Le SNUipp-FSU (syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles) de la FSU, réuni en congrès national du 15 au 18 juin, a adopté une motion dans laquelle on peut lire, entre autres : « Le SNUipp-FSU, réuni en congrès national, exige que le gouvernement retire son projet et ouvre de véritables négociations. Il considère que seule une mobilisation massive des salariés du public et du privé peut enrayer de nouvelles régressions sur les retraites et l'emploi. »**



Isabelle Rémy

**E**ric Woerth, ex-ministre du Budget et actuel ministre du Travail du gouvernement Fillon, a en charge la contre-réforme des retraites, dont le projet de loi a été rendu public le 21 juin. Quelques jours auparavant, le 16 juin, des enregistrements réalisés clandestinement entre mai 2009 et mai 2010 révélaient que Liliane Bettencourt, héritière des cosmétiques L'Oréal et femme la plus riche d'Europe, possédait plusieurs comptes à l'étranger.

L'épouse d'Eric Woerth, embauchée en 2007 par Clymene, la société de gestion du patrimoine de Liliane Bettencourt, pour gérer une partie de sa fortune, l'aurait été, selon les dires du patron de la société dans les propos enregistrés, « à la demande » du ministre. Ce que dément Eric Woerth.

Les enregistrements révélaient aussi le versement de sommes à Nicolas Sarkozy, à Eric Woerth et au ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, alors candidate aux élections régionales. « Mme Bettencourt donne à des partis politiques dans le cadre de la loi », c'est-à-dire des versements n'excédant pas 7 500 euros par chèque, s'est défendu le trésorier de l'UMP, qui n'est autre... qu'Eric Woerth !

### Déclaration de la commission exécutive confédérale de Force ouvrière

## “Militer, expliquer et convaincre à tous les niveaux pour qu'une action commune puisse se généraliser à la rentrée”

« La commission exécutive confédérale se félicite du succès de la journée du 15 juin, qui a rassemblé 70 000 manifestants à Paris, la plus importante manifestation Force ouvrière depuis longtemps. De ce point de vue, le 15 juin est historique.

Ce résultat montre la détermination de Force ouvrière et marque, pour la commission exécutive, la première étape d'une mobilisation indispensable pour obtenir le retrait du projet gouvernemental en matière de retraites.

La commission exécutive confirme que ce projet est profondément injuste au plan social et inefficace au plan économique. Il se situe dans la droite ligne du plan d'austérité, qui veut faire payer aux travailleurs une crise dont ils ne sont en rien responsables.

La commission exécutive rappelle que Force ouvrière est opposée à tout report du droit à la retraite à 60 ans et ses conséquences, à tout allongement de la durée de cotisation, à toute remise en cause du Code des pensions et revendique des ressources nouvelles pour le financement des retraites et de la pénibilité au travail dans le privé et dans le public, ce à quoi ne répondent pas les soi-disant ouvertures du gouvernement.

Face à un projet que le gouvernement affirme inamovible sur l'essentiel, la commission exécutive approuve la décision du bureau confédéral de ne pas s'être rendu à une concertation alibi.

La commission exécutive marque la détermination de Force ouvrière à s'engager pleinement pour un **retrait du projet gouvernemental** et sa volonté de tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Concernant les modalités d'action, la commission exécutive confirme, compte tenu de l'expérience, que si les manifestations ne suffisent pas, la nécessité d'une journée de grève interprofessionnelle reste posée.

Pour la commission exécutive, le mot d'ordre de retrait du projet gouvernemental permet de rassembler clairement les salariés et de solidifier une action commune. D'ailleurs, d'ores et déjà, au niveau local, dans des entreprises ou des administrations, un tel mot d'ordre permet une action commune ou conjointe. Ce qui est possible localement doit l'être nationalement.

La commission exécutive appelle ses structures à militer, expliquer et convaincre à tous les niveaux pour qu'une telle action commune puisse se généraliser à la rentrée. C'est ce que Force ouvrière expliquera aux autres syndicats lors de la réunion du 29 juin. »

Adoptée à l'unanimité.

Paris, le 21 juin 2010.

## POLITIQUE

## Le ministre des retraites, sa femme et l'héritière...



Avec les accusations de « conflit d'intérêts », « la situation est devenue très délicate pour Florence et Eric Woerth », expliquent Les Echos (22 juin), quotidien du capital financier fran-

çais. Le 21 juin, Eric Woerth annonçait la démission « dans les prochains jours » de sa femme de la société de gestion de patrimoine de Liliane Bettencourt. Une démission qui, selon Libération (22 juin), « résonne, à tort ou à raison, comme un aveu ».

Quant à Liliane Bettencourt, elle a fait savoir qu'elle avait décidé « de faire procéder à la régularisation » de l'ensemble de ses avoirs « qui seraient encore aujourd'hui à l'étranger », avouant par là même avoir fraudé le fisc.

« Il est vrai qu'il y avait pour lui le feu au lac », écrit, à propos d'Eric Woerth, Sud-Ouest (22 juin), pour qui, « dans n'importe quelle démocratie, un tel conflit d'intérêts entre un ministre et son épouse n'aurait pas été admis ».

Mais nous sommes sous la Ve République. Le porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre, prenant le 21 juin la défense du ministre, dénonçait « des amalgames », en ajoutant : « Que ça tombe en plus à un moment où Eric Woerth mène un travail difficile sur les retraites, ce n'est sans doute pas un hasard. » Mais ce qui est sûr, c'est qu'avec son projet de loi contre les retraites, Eric Woerth entend faire payer aux travailleurs les milliards d'euros de fonds publics déversés pour « sauver » les banques et les spéculateurs. ■

## CHIFFRE

### Baisse de 4,24 points des cotisations patronales depuis 1980

De 1980 à 2006, les cotisations patronales, hors exonérations, sont passées de 34,62 % à 30,38 %, soit une baisse de 4,24 points, représentant un manque à gagner de 17 milliards d'euros par an. Le « déficit » est donc totalement fabriqué.

POLITIQUE

# PS, PCF, NPA, Parti de gauche jouent à cache-cache avec le mot d'ordre de "retrait"

Le PCF avance une "proposition de loi", le PS fait des promesses pour 2012.

Yan Legoff



## Une tribune libre en page 22 de "L'Humanité"

Le 22 juin, peut-être la présence d'un texte intitulé « Une seule solution : se mobiliser pour obtenir le retrait de ce projet » n'aura-t-elle pas échappé au lecteur attentif de L'Humanité, en page 22, dans la rubrique « Tribune libre ». Se « mobiliser pour obtenir le retrait » du projet de loi gouvernemental contre les retraites ? Très bien ! Mais pourquoi est-ce une simple « tribune libre » ? Le texte est tout de même signé de personnalités, parmi lesquelles Pierre Laurent, nouveau secrétaire général du PCF (dont L'Humanité est le quotidien...), Martine Billard pour le Parti de gauche, Olivier Besancenot pour le NPA, Razzy Hammadi, secrétaire national du PS chargé des services publics (et représentant de la gauche du PS), Alain Lipietz pour Les Verts...

Comment se fait-il également que cette tribune ne soit publiée qu'en page 22 ? Pourquoi le quotidien du PCF ne fait-il pas de ce texte, signé par son secrétaire général, le gros titre de sa « une » ?

D'autant plus que les signataires affirment en appeler à la mobilisation : « Il n'y a pas d'autre solution pour les salariés que de se mobiliser afin que le projet du gouvernement soit retiré », concluent-ils. Précisément ! Mais comment, comme « personnalités », peuvent-ils appeler à se mobiliser pour le retrait, et ne pas le faire comme dirigeants de leurs partis ? Pourquoi leurs partis n'appellent-ils pas au retrait, préférant plutôt parler de la nécessité d'une « autre réforme », d'une « proposition de loi » ou encore d'attendre 2012 ? Comment se fait-il que ces personnalités ne conduisent pas les partis qu'elles dirigent à lancer solennellement et nettement ensemble l'exigence de retrait du projet de loi gouvernemental, appelant tous les travailleurs à manifester pour l'imposer ?

Cela ne donne que plus d'actualité à la lettre ouverte que le bureau national du POI vient d'adresser à ces partis : « Prononcez-vous clairement ! Un seul mot d'ordre : retrait ! » (lire ci-contre).

## PCF et Parti de gauche exigent... "une autre réforme"

Le PCF, au lendemain de la présentation du projet de loi, a publié un tract national. Que propose-t-il ? « Les député-e-s communistes, républicains et du Parti de gauche déposeront une proposition de loi », dit-il, pour « désintoxiquer notre économie de la finance », « favoriser l'emploi et les salaires », « promouvoir la justice sociale »... Aucune exigence de retrait n'est mise en avant.

Il s'agit surtout, pour la direction du PCF, de « faire grandir l'exigence d'une autre réforme » et de « mettre en échec une réforme injuste, inefficace, et exiger une autre réforme ». Par une « proposition de loi » ? Quelle chance a-t-elle d'être adoptée à l'Assemblée nationale ? Aucune.

## Pour le PS, on verra... en 2012

Pour sa part, l'ex-premier secrétaire du PS, François Hollande, a affirmé sur France Info le 17 juin que si le PS venait au pouvoir en 2012, il reviendrait à l'âge légal de 60 ans, mais regarderait « les paramètres d'âge, de durée de travail, de fiscalité, de cotisation ». « Il est normal que quand l'espérance de vie s'allonge, la durée de travail s'allonge », a souligné François Hollande. « Ce sera autant d'engagements que nous aurons à prendre pour 2012 », a-t-il prévenu.

Attendre 2012 pour un très hypothétique retour aux 60 ans, doublé... d'un nouvel allongement de la durée de cotisation ! Avec une telle position, l'exigence de retrait ne se pose même pas pour François Hollande.

La veille, l'actuel premier secrétaire du PS, Martine Aubry, déclarait que le PS allait « combattre le projet et proposer sa réforme », voyant dans le projet gouvernemental « une réforme injuste et qui ne règle absolument pas le problème des retraites ». Tout se concentre donc, pour la direction du PS, dans la « proposition d'une réforme », qui, quel qu'en soit le contenu, ne verra au mieux le jour qu'en 2012. N'est-ce pas, dans les faits, aider aujourd'hui le gouvernement à casser les retraites ?

# POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

## Retrait du projet de loi gouvernemental contre les retraites

L'heure est grave. Les travailleurs sont en droit de s'adresser aux dirigeants du PS, du PCF, du PG, etc. et de leur dire : PRONONCEZ-VOUS CLAIEMENT  
Tel est le sens de la lettre ouverte dont le Parti ouvrier indépendant a pris l'initiative.

### LETTRÉ OUVERTE

« Dirigeants du Parti Socialiste, du Parti communiste français, du Parti de gauche, l'heure est grave. Les travailleurs sont en droit de s'adresser à vous pour vous dire : prononcez-vous clairement. Assez de déclarations sur les réformes souhaitables, les contre-projets ! Assez de déclarations d'intention pour 2012 !

UN SEUL MOT D'ORDRE :

RETRAIT DU PROJET DE LOI SARKOZY/FILLON/WOERTH SUR LES RETRAITES

Continuer à refuser d'exiger le retrait reviendrait à donner un feu vert au gouvernement pour qu'il impose sa contre-réforme. Cela ne se peut pas !

Dirigeants du PS, du PCF et du PG, il n'est qu'une urgence : non pas aider le gouvernement à faire passer son projet meurtrier, mais prendre position tout de suite, nettement, sans aucune condition, maintenant et tout de suite pour le retrait du projet gouvernemental ».

## « De grosses coupes budgétaires sont en préparation en France » (Financial Times)

C'est le gros titre de « une » du quotidien financier britannique, le Financial Times, le 21 juin. On y lit : « La France prépare de nouvelles coupes budgétaires pour atteindre des économies de 100 milliards d'euros d'ici à 2013, comme le gouvernement s'y est engagé auprès de l'Union européenne. Claude Guéant, chef de cabinet et conseiller le plus écouté de Nicolas Sarkozy, a déclaré au Financial Times que de nouvelles mesures seraient décidées durant la revue annuelle des dépenses publiques. "Il y aura d'autres annonces. Nous devons faire plus, bien sûr, beaucoup plus" ».



## Le PCF a tenu, les 18, 19 et 20 juin, un "congrès d'étape"

Olivier Doriane

Du point de vue de la direction du PCF, l'objet de ce congrès — outre le passage de relais au poste de secrétaire général entre Marie-George Buffet et Pierre Laurent — était de poursuivre plus avant l'engagement du PCF dans le « Front de gauche ». Le congrès était d'ailleurs largement placé devant le fait accompli.

Certains délégués, regroupés autour d'une contribution collective (contresignée en particulier dans le Rhône, le Pas-de-Calais, le Var, la Seine-Saint-Denis...), constatent que « la question de l'effacement du PCF ou de sa dilution dans le Front de gauche aiguise encore le malaise face à une direction qui semble ne plus croire à la perspective d'un Parti communiste influent » (1).

Dans la discussion, des délégués demandent que « le PCF quitte le Parti de la gauche européenne » (2), accusant la direction « d'effacer le PCF » en préparant la « possibilité d'adhérer directement au Front de gauche ». Ce débat sur la dilution du PCF prendra aussi la forme de savoir s'il y aura ou non un candidat du PCF à la présidentielle de 2012. D'un côté, on entendait des délégués affirmer : « Nous avons peur de nous faire mélenchonner » ; de l'autre, des délégués et des dirigeants revendiquent que les candidatures à l'élection soient issues non de partis, mais de la société civile. On retrouve là une question posée de manière plus générale : celle de l'offensive contre l'existence même des partis politiques, présentée, tout comme l'existence de classes sociales, comme relevant du passé.

Mais ce qui était surtout frappant dans ce congrès, c'est sa déconnection par rapport aux problèmes réels du moment. Le débat sur les retraites a occupé un temps fort limité. Le point n° 2 de la résolution consacré aux retraites n'a fait l'objet d'aucun débat.

Que ce soit de la part des rédacteurs de la résolution ou de la part de ceux qui se présentent comme en opposition (3), ce fut « passez muscade ».

Or dans ce point, si la première phrase affirme : « Le PCF continuera la mobilisation jusqu'au retrait du projet gouvernemental », le texte ajoute ensuite : « Une autre réforme est possible. Les parlementaires communistes voteront contre cette loi. »

C'est bien la moindre des choses. Mais si tel est le cas, cela signifie que la loi n'a pas été retirée, et, au contraire, a bel et bien été mise au vote. Et chacun connaît d'avance le résultat avec cette Assemblée nationale. Pourquoi ne pas dire que la bataille, c'est que ce vote n'ait pas lieu ?

Le texte poursuit : « Les parlementaires communistes mettent en débat une proposition de loi alternative » et propose de « recueillir, tout au long de l'été, 100 000 premières signatures de soutien à cette proposition de loi pour le financement du droit à la retraite à 60 ans ».

Comment comprendre que l'objectif soit 100 000 signatures sur un projet de loi dont chacun sait qu'il ne sera pas adopté par cette Assemblée nationale, et que ne soit pas engagée la bataille immédiatement pour le retrait du projet de loi gouvernemental ?

(1) Cette contribution affirme par ailleurs : « Ouvrir une perspective crédible, c'est dire qu'un gouvernement qui voudrait vraiment prendre des mesures de gauche devra se soustraire aux lois et traités européens en commençant par quitter la zone euro. »

(2) Cela en référence à une autre contribution collective élaborée en particulier par des militants de Paris et du Tarn.

(3) A divers moments, que ce soit sur des votes pour repousser les décisions concernant l'engagement plus avant dans le Front de gauche ou sur l'élection du nouveau secrétaire général, environ 20 % des délégués se sont prononcés contre les propositions de la direction.

PAS-DE-CALAIS

## Un curieux compte rendu de "La Voix du Nord"

Interview de Christian Guffroy (secrétaire départemental du POI)

Le 16 juin, *La Voix du Nord* indique dans un article : « Vers la création d'un collectif "pour que Sarkozy batte en retraite" », citant la participation du POI. De quoi s'agit-il ?

Comme tous les travailleurs de la région le savent, la direction de *La Voix du Nord* n'est pas « neutre », et elle fait de la politique. Elle a attendu dix jours pour rendre compte, de façon tronquée, de la conférence de presse commune des organisations départementales du POI, du PCF, du Parti de gauche et du Pôle de renaissance communiste en France (PRCF), à Lens, le 6 juin dernier. Nos quatre organisations ont en effet adopté un communiqué commun, qui a été rendu public ce jour-là.

Contrairement à ce qu'indique le titre de l'article, il n'a pas été constitué un quelconque « collectif » ; d'ailleurs, l'article n'en parle même pas... En revanche, une déclaration commune a été rendue publique à la presse. Or *La Voix du Nord*, qui publie ce « compte rendu » le jour même où le gouvernement a rendu public son projet de loi de contre-réforme des retraites, fait le tour de force de ne pas en citer un mot !

### Que dit cette déclaration commune ?

Elle est extrêmement claire (*lire ci-contre*). Alors, on est en droit de s'interroger : pourquoi *La Voix du Nord* veut-elle cacher à ses lecteurs de tout sauf de l'exigence du retrait, alors que c'est cette exigence qui monte de partout, dans les entreprises, dans les syndicats, quelle que soit la confédération à laquelle ils sont affiliés. D'ailleurs, dans la conférence de presse, j'ai, au nom du POI, dit très clairement que « le POI, au niveau national, s'est adressé à tous les autres partis se réclamant de la défense des intérêts de la population laborieuse. Aucun travailleur ne pourrait comprendre que les dirigeants nationaux du PCF, du PS, du NPA, du Parti de gauche et de Lutte ouvrière n'exigent pas le retrait pur et simple du projet gouvernemental. »

### Et pourquoi, selon toi ?

Parce que le « consensus » que Sarkozy appelle de ses vœux exige que le mot « retrait » soit le mot tabou. L'éditorial d'*Informations ouvrières* de la semaine dernière citait cette tribune parue dans *Le Monde* dans laquelle les dirigeants du PS, du PCF, du Parti de gauche, du NPA, de Copernic, Attac, etc., cherchent à « enfumer » les travailleurs avec des notions du type « répartition des richesses », « redéfinition des finalités de l'activité économique »... Bref, il faut parler de tout sauf de l'exigence du retrait, alors que c'est cette exigence qui monte de partout, dans les entreprises, dans les syndicats, quelle que soit la confédération à laquelle ils sont affiliés. D'ailleurs, dans la conférence de presse, j'ai, au nom du POI, dit très clairement que « le POI, au niveau national, s'est adressé à tous les autres partis se réclamant de la défense des intérêts de la population laborieuse. Aucun travailleur ne pourrait comprendre que les dirigeants nationaux du PCF, du PS, du NPA, du Parti de gauche et de Lutte ouvrière n'exigent pas le retrait pur et simple du projet gouvernemental. »

Nous avons d'ailleurs proposé au PCF, au Parti de gauche et au PRCF d'inclure une formule de ce genre dans l'appel. Certains étaient d'accord, d'autres non. Nous n'en avons pas fait un motif de rupture, car la méthode du POI, c'est de soutenir tout pas en avant permettant d'aller dans le sens de l'unité pour le retrait.

### Mais pourquoi *La Voix du Nord* introduit-elle cette proposition de « collectif » ?

En introduisant l'idée qu'un « collectif » serait en train de se constituer (et en masquant le contenu réel de la déclaration que nous avons présentée en commun), *La Voix du Nord* a un autre objectif en tête. Il faut tenter de mettre sur le même plan notre déclaration commune et les « comités politico-syndicaux » du type Attac, Copernic, etc., qui fleurissent dans tout le pays pour demander « un référendum sur la retraite à 60 ans ». Or là encore, non seulement rien de tel n'a été décidé par les quatre



organisations en question, mais j'ai même tenu à préciser dans la conférence de presse, au nom du POI, qu'« une telle démarche, l'exigence d'un référendum, a été entreprise pour, paraît-il, défendre La Poste. On connaît le résultat. Cette opération a en fait lié les mains des organisations syndicales dans un comité politico-syndical qui a entravé la volonté des postiers d'engager la grève jusqu'au retrait du projet de privatisation défendu par le gouvernement, en organisant débats, votations et autres initiatives festives qui n'ont rien empêché ni bloqué, hormis la lutte de classe des postiers. »

Or le 15 juin, des milliers de travailleurs du Pas-de-Calais étaient en grève et sont montés à Paris à l'appel de la confédération CGT-FO pour exiger le retrait du projet gouvernemental. Le même jour, à la Française de mécanique, les ouvriers ont débrayé à l'appel de la CGT sur le même mot d'ordre. Tous les travailleurs sentent que c'est là que réside l'issue : l'unité d'action sur les revendications précises et dans la grève.

### Tes conclusions ?

La première, c'est ce que j'ai dit le 6 juin : « Pour le POI, c'est sur le terrain de la lutte des classes, la grève, avec des revendications claires et dans l'unité de leurs organisations que les travailleurs feront reculer le gouvernement. »

La deuxième conclusion, c'est que, ne pouvant compter sur *La Voix du Nord* pour s'informer et comprendre, cela nous motive pour gagner les quelques abonnements d'été à *Informations ouvrières* qui nous manquent !

exiger le retrait du projet gouvernemental. Le même jour, à la Française de mécanique, les ouvriers ont débrayé à l'appel de la CGT sur le même mot d'ordre.

Tous les travailleurs sentent que c'est là que réside l'issue : l'unité d'action sur les revendications précises et dans la grève.

La deuxième conclusion, c'est que, ne pouvant compter sur *La Voix du Nord* pour s'informer et comprendre, cela nous motive pour gagner les quelques abonnements d'été à *Informations ouvrières* qui nous manquent !

### Appel commun adopté par les fédérations départementales du PCF, du Parti de gauche, du POI et du PRCF

« Considérant que le projet de loi sur les retraites que Sarkozy-Fillon (au service de l'Union européenne et des capitalistes) veulent déposer le 18 juin comprendra :

- la remise en cause de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans ;
- l'augmentation de la durée de cotisation ;
- la remise en cause du Code des pensions civiles et militaires, et des régimes spéciaux.

Nos organisations, quel que soit leur point de vue par ailleurs, sont unies pour dire :

- Retrait du projet de « contre-réforme » des retraites de Sarkozy et Fillon.
- Maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.
- Aucun allongement de la durée de cotisation.
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires, et des régimes spéciaux

Chacune de nos organisations :

- Travaille à une large riposte sociale au travers des luttes et propose l'abrogation des lois et décrets de 1993, 2003, 2004 et 2007 modifiant les conditions de retraite du privé, du public et des régimes spéciaux.
- Agit pour le plein emploi en soulignant que la création de 100 000 emplois rapporterait 1,5 milliard d'euros par an de cotisations pour la protection sociale.
- Agit pour l'abandon des exonérations patronales, représentant plus de 30 milliards d'euros par an.
- Travaille indépendamment à faire des propositions pour l'augmentation des pensions et à consolider notre régime de retraite par répartition.

Adopté à Lens, le 6 juin 2010 ■

## INFORMATIONS OUVRIÈRES

Le point de vue d'une lectrice

### “Lire Informations ouvrières, c'est prendre conscience qu'il est possible d'agir pour défendre les conquêtes sociales”

Consternée par la politique politicienne et par la « grande » presse, qui n'est plus que le porte-voix des décisions du gouvernement, je cherchais un journal qui décrypte l'actualité avec le regard du citoyen ordinaire, celui qui est obligé de travailler pour vivre. Je me suis abonnée à *Informations ouvrières* et j'ai été surprise par la qualité de ce journal, vraiment au service des intérêts des travailleurs.

Attention : ce journal révèle la face cachée des informations que les autres médias ont l'art de présenter sous un tout autre jour, alors on a la drôle d'impression d'atterrir sur une autre planète. Souvent, le ton décalé rappelle le style du *Canard*, en installant le lecteur à la bonne distance pour lui permettre de se faire une opinion.

Car dans *Informations ouvrières*, pas de faits divers, pas de people pour attendrir notre esprit critique, juste la mise en relief de ce qui touche à notre vie : le monde du travail, la santé, l'éducation, la justice... Bref, le journal fait le boulot d'informer sur les véritables conséquences de la réforme hospitalière, de la récente réforme de la formation des enseignants, de l'attaque de la Grèce sur les marchés financiers...

Depuis quelques mois, le journal est mobilisé contre la réforme des retraites. Il en décortique les enjeux pour nous faire réaliser que le démantèlement du régime par répartition n'est pas une fatalité, comme le présente le gouvernement.

Chaque semaine, un point complet et une analyse des déclarations des syndicats censés défendre les acquis sociaux et les derniers faits d'armes du gouvernement. Et surtout, un appel à la mobilisation pour lutter contre le projet et les actions organisées pour devenir acteur dans ce combat ! Quel contraste avec ceux qui se prétendent de gauche, comme *Le Nouvel Observateur* ! En titrant sur la « couv » de la semaine dernière « *La retraite, ce qui va changer pour vous* », il présentait la réforme comme une évidence déjà actée. Mais surtout, et c'est gravissime, il n'insistait pas sur le fait qu'il est encore temps de se mobiliser pour faire reculer le gouvernement.

Lire *Informations ouvrières*, c'est prendre conscience qu'il est possible d'agir pour défendre les conquêtes sociales et que maintenir une société solidaire à visage humain dépend essentiellement de notre action.

Pascale LAMBERT ■

### Si vous n'êtes pas encore abonné à "Informations ouvrières", lisez ce qui suit

Le quotidien *Le Monde*, qui, comme tous les journaux, subit les réductions de publicité et les augmentations de coûts, notamment postaux, cherche une recapitalisation. Pour la première fois depuis sa fondation à la fin de la guerre, ce ne sera plus la société des journalistes qui sera l'actionnaire majoritaire, mais un investisseur privé.

Plusieurs sont sur les rangs. Sarkozy est intervenu personnellement auprès de la direction du *Monde* pour faire connaître ses désirs et s'opposer à l'un des investisseurs. Tout cela est public, mais le directeur du *Monde* ose encore parler de liberté de la presse et d'indépendance de la rédaction !

*Informations ouvrières* n'a pas subi la perte d'annonceurs, car il est sans publicité, pas plus que l'intervention de tel ou tel, car il est indépendant. En revanche, *Informations ouvrières* a subi les augmentations de coûts de fabrication et de distribution, notamment les tarifs postaux.

Pour qu'*Informations ouvrières* reste le journal qu'il est, il n'y a qu'une solution : c'est le soutien de ses lecteurs. Du fait de la période de congés en juillet et août, il est indispensable que vous vous abonnez pour assurer l'indépendance de notre journal.

*Informations ouvrières*, à la différence des autres journaux, ne peut pas vivre sans lecteurs. En juillet et en août, nous aurons besoin de votre abonnement.

**Pour soutenir et recevoir "Informations ouvrières", remplissez votre bulletin d'abonnement page 16**

DÉCLARATION DU BUREAU NATIONAL DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT (19 juin 2010)

# Retrait du projet de loi gouvernemental contre les retraites

Le gouvernement a fait connaître le 15 juin sa contre-réforme des retraites : c'est une agression contre tous les travailleurs, du public et du privé, des villes et des campagnes, les retraités, les actifs, les chômeurs, les jeunes.

- Allongement à 62 et 67 ans de l'âge légal de départ en retraite et de retraite à taux plein.
- Allongement à 41,5 annuités de la durée de cotisation.
- Augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires (ce qui se traduit par une baisse pure et simple de leur salaire).
- Augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires (ce qui se traduit par une baisse pure et simple de leur salaire).
- Remise en cause de divers aspects des régimes spéciaux et du Code des pensions civiles et militaires.

Simultanément, le gouvernement a déclaré qu'il n'y avait rien à négocier.

Toutes ces mesures ont une seule cible : la classe ouvrière, celle qui produit seule les richesses. Elles ont un seul bénéficiaire : les « marchés », autrement dit la classe des exploités, capitalistes, banquiers et multinationales. Elles visent à donner des gages aux agences de notation financière internationale.

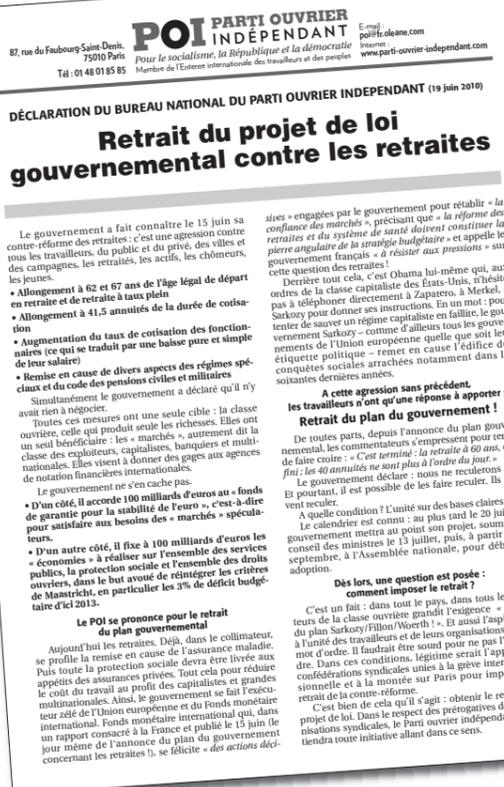
Le gouvernement ne s'en cache pas.

- D'un côté, il accorde 100 milliards d'euros au « fonds de garantie pour la stabilité de l'euro », c'est-à-dire pour satisfaire aux besoins des « marchés » spéculateurs.
- D'un autre côté, il fixe à 100 milliards d'euros les « économies » à réaliser sur l'ensemble des services publics, la protection sociale et l'ensemble des droits ouvriers, dans le but avoué de réintégrer les critères de Maastricht, en particulier les 3 % de déficit budgétaire d'ici à 2013.

## Le POI se prononce pour le retrait du plan gouvernemental

Aujourd'hui, les retraites. Déjà, dans le collimateur, se profile la remise en cause de l'assurance maladie. Puis toute la protection sociale devra être livrée aux appétits des assurances privées. Tout cela pour réduire le « coût du travail » au profit des capitalistes et des grandes multinationales. Ainsi, le gouvernement se fait l'exécuteur zélé de l'Union européenne et du Fonds monétaire international. Fonds monétaire international qui, dans un rapport consacré à la France et publié le 15 juin (le jour même de l'annonce du plan du gouvernement concernant les retraites !), se félicite « des actions décisives » engagées par le gouvernement pour rétablir « la confiance des marchés », précisant que « la réforme des retraites et (celle) du système de santé doivent constituer la pierre angulaire de la stratégie budgétaire », et appelle le gouvernement français « à résister aux pressions » sur cette question des retraites !

Derrière tout cela, c'est Obama lui-même qui, aux ordres de la classe capitaliste des Etats-Unis, n'hésite



pas à téléphoner directement à Zapatero, à Merkel, à Sarkozy pour donner ses instructions. En un mot : pour tenter de sauver un régime capitaliste en faillite, le gouvernement Sarkozy — comme d'ailleurs tous les gouvernements de l'Union européenne, quelle que soit leur étiquette politique — remet en cause l'édifice des conquêtes sociales arrachées notamment dans les soixantes dernières années.

## A cette agression sans précédent, les travailleurs n'ont qu'une réponse à apporter :

### Retrait du plan du gouvernement !

De toute part, depuis l'annonce du plan gouvernemental, les commentateurs s'empressent pour tenter de faire croire : « C'est terminé : la retraite à 60 ans, c'est fini ; les 40 annuités ne sont plus à l'ordre du jour. »

Le gouvernement déclare : nous ne reculerons pas. Et pourtant, il est possible de le faire reculer. Ils doivent reculer.

A quelle condition ? L'unité sur des bases claires ! Le calendrier est connu : au plus tard le 20 juin, le gouvernement mettra au point son projet, soumis au Conseil des ministres le 13 juillet, puis, à partir du 7 septembre, à l'Assemblée nationale, pour débat et adoption.

### Dès lors, une question est posée : comment imposer le retrait ?

C'est un fait : dans tout le pays, dans tous les secteurs de la classe ouvrière grandit l'exigence : « Retrait

du plan Sarkozy-Fillon-Woerth ! » Et aussi l'aspiration à l'unité des travailleurs et de leurs organisations sur ce mot d'ordre. Il faudrait être sourd pour ne pas l'entendre. Dans ces conditions, légitime serait l'appel des confédérations syndicales unies à la grève interprofessionnelle et à la montée sur Paris pour imposer le retrait de la contre-réforme.

C'est bien de cela qu'il s'agit : obtenir le retrait du projet de loi. Dans le respect des prérogatives des organisations syndicales, le Parti ouvrier indépendant soutiendra toute initiative allant dans ce sens.

Mais, sur la voie de la réalisation de leur unité pour le retrait, les travailleurs sont confrontés à une difficulté, à un obstacle : celui constitué par l'attitude des partis qui, historiquement, prétendent représenter leurs intérêts. Certes, et c'est bien la moindre des choses, ces partis protestent contre la contre-réforme du gouvernement. Mais que disent-ils ? Au lendemain de l'annonce de Woerth, Ségolène Royal en appelle à un référendum. Pour Martine Aubry, le PS « va combattre cette réforme et continuer à proposer un projet » pour « un autre système possible ».

Pourquoi ne pas dire « retrait » ? On se souvient que, deux semaines plus tôt, la même Martine Aubry avait déclaré : « Si le gouvernement remet en cause la retraite à 60 ans, la gauche revenant au pouvoir en 2012 la rétablira. » Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, déclare : « Si le gouvernement veut bien m'entendre, nous avons des propositions alternatives. » Pierre Laurent, qui vient de lui succéder à la tête de ce parti : « Quand il y avait eu la réforme du CPE, son retrait a été obtenu après l'adoption de la loi. Donc, parfois, des lois peuvent être adoptées par une majorité parlementaire et ne pas avoir de légitimité populaire. Je crois que ce serait le cas de la réforme des retraites si elle était adoptée en l'état. »

Pourquoi ne pas dire retrait du projet de loi, maintenant, tout de suite ? Faudrait-il donc attendre 2012 et en attendant laisser passer le projet de loi ? Qui peut croire qu'il serait plus facile de laisser le Parlement adopter cette contre-réforme inique pour en obtenir plus tard l'abrogation ?

De telles prises de position sont inacceptables. Depuis des mois et des mois, les dirigeants du PS, du PCF, du Parti de gauche revendiquent un « débat », formulent leurs « propositions » et leurs « contre-projets ». Et au moment où le gouvernement fait tomber sa contre-réforme, ils continuent de faire comme s'il y avait une discussion, comme si tout cela relevait d'un débat... Alors que le seul mot d'ordre qui s'impose, c'est : retrait du plan gouvernemental !

On a même vu, la veille de l'annonce du plan gouvernemental, des responsables du PS, du PCF, du NPA, du Parti de gauche publier dans *Le Monde* une tribune libre consacrée à ce sujet, dans laquelle sont évoquées toutes sortes de propositions sur le partage des richesses, etc.

Et pas une seule fois l'exigence du retrait !

**L'heure est grave. Les travailleurs sont en droit de s'adresser aux dirigeants du PS, du PCF, du PG, etc., et de leur dire : PRONONCEZ-VOUS CLAIREMENT**  
**Tel est le sens de la lettre ouverte dont le Parti ouvrier indépendant a pris l'initiative.**

(voir page 3)

TOI  
A

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant  Je souhaite adhérer

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris